

LIGNES DIRECTRICES DU PRIX EXCELLENCE CULTURE ESTRIE - 2017

1. Le prix en bref

Ce prix est décerné à un.e artiste, à un.e écrivain.e, à un.e artisan.ne ou à un travailleur.euse en culture qui a fait preuve d'excellence et qui souhaite continuer à se développer dans la région de l'Estrie.

La date limite pour déposer votre candidature est le lundi 11 septembre 2017.

OBJECTIFS DU PRIX

- Souligner l'excellence artistique et/ou culturelle des artistes, écrivains, artisans ou des travailleurs culturels de la région;
- Favoriser l'ancrage du lauréat dans la région et lui donner les moyens de continuer à progresser et à se développer.

2. Critères d'admissibilité

- Avoir au moins 5 ans de pratique professionnelle et/ou de diffusion, comme artiste, écrivain, artisan, ou travailleur culturel;
- Résider en Estrie;
- Être membre du Conseil de la culture de l'Estrie;
- Présenter une ou plusieurs réalisations exemplaires et ayant fait la preuve de la reconnaissance de vos pairs au cours des cinq dernières années.

3. Critères d'évaluation

- Qualité de la démarche artistique ou culturelle;
- Qualité des éléments de développement proposés par l'artiste, l'écrivain, l'artisan ou le travailleur culturel et la cohérence avec la démarche;
- Implication régionale de l'artiste, de l'écrivain, de l'artisan ou du travailleur culturel et/ou impact de ses actions (passées ou futures) dans la région;
- Maillage avec les ressources (artistiques, culturelles ou autres) de la région.

4. Documents à soumettre pour l'analyse de votre candidature (par courriel uniquement), maximum 3 pages pour l'ensemble des documents :

- Décrire votre démarche artistique ou culturelle et votre biographie;
- Présenter une ou plusieurs réalisations passées qui démontrent la recherche d'excellence et la reconnaissance de vos pairs;
- Présenter votre plan de travail/ ou de développement pour les 12 prochains mois;
 - Quels aspects de votre pratique ou de votre carrière souhaitez-vous développer (développement stratégique, communication/promotion, ou disciplinaire...)?
 - Souhaiteriez-vous présenter des éléments de votre démarche/ ou de votre travail auprès du public estrien ? Si oui, de quelle manière et pourquoi ?
 - Quelles ressources régionales souhaiteriez-vous utiliser pour réaliser votre plan de travail/ ou de développement?
- Un texte de 20 mots et un de 250 mots présentant votre candidature.
- Et bien sûr : [Le formulaire de candidature dûment](#) rempli

5. Documents d'appui à envoyer (par courriel uniquement)

Important : le matériel proposé doit être pertinent et en lien direct avec le projet présenté.

- Une photographie de format JPG, de l'artiste ou du répondant (pour un organisme), libre de droits, qui sera utilisée par le CCE, à des fins promotionnelles uniquement. Merci d'indiquer le crédit photo;
- CV, maximum 3 pages;
- Autres documents d'appui (portfolio, photos, vidéo, lettres d'appui, extrait d'œuvre...),
* Formats :
Images : maximum 10 images JPG de 1Mo chacune;
Vidéos : maximum 10 minutes à soumettre avec liens URL Youtube, Vimeo ou autre;
Littérature : soumettre un exemplaire de livre ou texte, maximum 20 pages.
- Une description des documents d'appui (titre, médium, année, dimension, durée);
- Dossier de presse au format PDF, maximum 3 pages.

6. Consignes pour l'envoi des documents par courriel

- UN envoi courriel pour votre texte avec un objet d'envoi clairement identifié : "Candidature au prix Excellence culture Estrie";
- UN envoi courriel pour vos documents d'appui avec un objet d'envoi clairement identifié : "Candidature au prix Excellence culture Estrie - Documents d'appui";
- Chaque envoi courriel est définitif et il ne sera pas possible d'apporter des corrections ou de changer des documents par la suite.

ENVOI DES DOCUMENTS : Vos textes et documents d'appui doivent être envoyés à prix@cultureestrie.org

À NOTER

- Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou proposer celle d'une autre personne;
- Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite de mise en candidature ne sont pas admissibles;
- Si aucune mise en candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué;
- Les dossiers de candidature sont évalués par un jury de pairs. Celui-ci sélectionne les finalistes. Le nom du lauréat sera choisi parmi les trois finalistes par les membres du Conseil de la culture de l'Estrie.

7. Qu'est-ce que les finalistes gagnent ?

- Le fait d'être sélectionné par un jury de professionnels et d'obtenir la reconnaissance de ses pairs;
- Une large couverture médiatique avant l'événement;
- Une mise en valeur dans le cadre d'un événement réunissant non seulement le milieu culturel, mais aussi le milieu des affaires, de l'éducation et du monde municipal.

8. Qu'est-ce que le/la lauréat(e) gagne ?

- La Fabrique culturelle | Télé-Québec produit et offre au récipiendaire une capsule vidéo d'une durée de 4-5 minutes dressant son portrait d'artiste;
- Des services d'accompagnement (expertise, services-conseils, compagnonnage) et un montant de 500 \$ sont offerts par le Conseil de la culture de l'Estrie;
- Une visibilité médiatique dans le cadre d'une campagne promotionnelle à la télévision de Radio-Canada soutenue par les Caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est et par ICI Radio Canada Estrie.

Des questions sur cet APPEL DE CANDIDATURES ?

Communiquez par courriel avec [Guillaume Houle](mailto:Guillaume.Houle@cultureestrie.org) (téléphone 819 563-2744, poste 223)

[Accéder au formulaire de candidature](#)